



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maison Sport-Santé, Ville de Redon

Redon, le 1 avril 2021

Le contexte

Une démarche autour du sport-santé est engagée sur le territoire depuis 2015 en collaboration active avec l'Office Municipal des Sports. Cette politique s'inscrit durablement dans la volonté de devenir un territoire d'excellence autour du sport, de la santé et du bien-être. Cela se traduit également par l'obtention en 2019 de deux lauriers au label « Ville Active et Sportive » et ceux pour trois ans.

Depuis 2017, elle se traduit par la mise en place de commissions au sein de l'OMS, et notamment la commission sport-santé. Celles-ci rassemblent également un volet sport-éducation et un volet sport-vie des clubs.

Concernant le volet sport-santé, une des actions principales est d'engager des démarches pour la mise en place d'un centre médico-sportif. Le projet de Maison sport-santé s'inscrit donc dans la continuité de la volonté politique de la ville.

Notre volonté de répondre à cet appel à projet porté conjointement par le Ministère des Sports et de la Solidarité et de la Santé a été motivée par un certain nombre d'atouts présents sur le territoire.

Les consultations en médecine du sport actives depuis mars 2020, dispensé par le centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir, un plateau technique performant, l'arrivée d'un IRM pour l'année 2021, la mise en place d'une communauté professionnelle territoriale de santé, ainsi qu'un certain nombre d'actions déjà engagées au niveau du sport-santé nous montre la dynamique amorcée sur le territoire.

L'ensemble de ces actions a bien évidemment été motivé par des besoins sportifs. Aujourd'hui la Ville de Redon, dénombre plus de 35 associations sportives, dont une dizaine proposant du sport-santé (escrime, tennis, randonnée...) 4000 licenciés, ainsi que de nombreux événements en faveur du sport-santé comme « Octobre Rose », un événement présent depuis 2016.

Le projet de Maison sport-santé s'inscrit donc parfaitement dans la continuité et la complémentarité de ce qui existe déjà sur le territoire, et de ce qui était envisagé dans le cadre du projet du centre médico-sportif, mais en favorisant davantage à travers cet appel à projet la notion de sport pour tous, apportant une attention particulière autour des personnes potentiellement isolées et vulnérables.

❖ Principaux objectifs de la Maison Sport-Santé :

- Une reconnaissance de l'activité physique et sportive comme pratique essentielle à l'amélioration de la santé de la population

Améliorer la santé des habitants à travers la pratique d'une activité physique et sportive régulière en répondant à leur limite fonctionnelle et avec un encadrement adapté.

L'objectif étant d'amener les individus à faire évoluer leur comportement quotidien dans le but d'améliorer leur état de santé général en coordonnant, informant, orientant, animant et sensibilisant sur l'importance du « sport-santé ».

- Un espace accessible de tous

L'importance aujourd'hui de l'égal accès à la pratique pour l'ensemble des publics est essentielle.

Dans le cadre de cet appel à projet, une importance particulière a été engagée sur la localisation de cette Maison sport-santé de manière à ce qu'elle soit à proximité de tous.

C'est pourquoi celle-ci se situera tout proche du quartier prioritaire Bellevue au sein de la Maison Médicale, située 9 avenue du Pèlerin.

- Un espace d'information, d'orientation et de sensibilisation des individus

Permettre l'accueil des individus au sein d'une structure afin de les informer, orienter vers les professionnels compétents par rapport à leur limite fonctionnelle, et avec ou sans prescription médicale.

Cet espace doit également permettre la sensibilisation de l'ensemble des individus de tout âge, au sein même de la structure mais également à l'extérieur à travers des animations.

- Deux publics cibles

Après échange avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de la construction de cet appel à projet, deux publics se sont détachés :

- L'ensemble des individus désirant débiter, reprendre une activité physique et sportive dans le but d'améliorer leur santé. Une attention particulière est ici accordée aux personnes potentiellement fragiles et isolées, et notamment ceux résidant au sein du QPV (quartier prioritaire de la ville)
- Les sportifs des clubs, écoles du sport et tous les individus ayant besoin d'un suivi médical dans le cadre de leur pratique sportive

❖ Un projet co-construit :

▪ Un réseau pluridisciplinaire et pluriprofessionnel

Le travail réalisé dans la commission « sport-santé » du Projet Sportif Municipal, mais également au sein de la commission municipale « Sport, Santé et Vie Associative » a permis de rassembler un très large panel d'acteurs locaux.

Ces réseaux permettent aujourd'hui de répondre aux besoins du territoire, tout en valorisant des acteurs compétents et leurs démarches existantes ou à venir.

La présence de représentants d'associations sportives, de médicaux et paramédicaux libéraux ou salariés, de la communauté professionnelle territoriale de santé, du CH Redon, etc... permet d'être au plus près des attentes de la population.

▪ Un ancrage territorial

Un portage du projet par la Ville de Redon, qui doit pouvoir s'adresser à l'ensemble de l'agglomération dont la ville fait partie. La place centrale de Redon dans l'agglomération, favorise ce rayonnement intercommunal.

A titre d'exemple, environ 70% des licenciés des clubs sportifs redonnais, résident en dehors de la ville de Redon.

Communiqué rédigé par : Mathilde Mainguet
La Ville de Redon